

COLLEGE

Aux parents d'élèves de 3^e

Reims,
le 1er octobre 2018

Madame, Monsieur,

Nous proposons un stage d'observation en milieu professionnel pour tous les élèves de 3èmes conformément aux directives de l'Education Nationale.

L'objectif est de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel en liaison avec les programmes d'enseignement, notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation.

Cette séquence concourt à la réflexion et à l'approche positive de l'orientation et fera l'objet d'une évaluation.

Il est important pour nous d'associer les familles à la recherche et au choix du lieu de cette séquence d'observation qui se déroulera **du lundi 28 janvier au vendredi 1er février 2019**.

Les cours reprendront le lundi 4 février 2019.

Ce stage peut avoir lieu à proximité de votre domicile et pas obligatoirement à Reims, les frais de déplacements éventuels resteront à votre charge.

Une convention de stage devra nous être remise dûment remplie pour le **7 janvier 2019** (**en 3 exemplaires**).

Pour le **lundi 25 février** (délai de rigueur) votre enfant remettra à son professeur principal un rapport qui comportera 3 parties :

- Description générale de l'entreprise
- Description de la tâche ou des tâches observées
- Ressenti quant à cette séquence et apports personnels

Ce rapport sera évalué.

Si toutefois vous rencontriez un problème dans la recherche de ce stage, n'hésitez pas à entrer en contact avec le professeur principal de votre enfant.

Comptant sur votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Doris de LAMBILLY,
Préfet.

Jean-Michel PRIMOT,
Coordinateur Pédagogique.